



La commune la plus au sud
de la France continentale

Autour
du Platane

al voltant de la platana

Magazine d'information de la commune de Lamanère - N° 5 - janvier 2023

Chères Lamanéroises, Chers Lamanérois,

Le deuxième semestre 2022 qui vient de s'achever, sonne l'arrivée de notre 5^e bulletin semestriel où vous retrouverez vos rubriques habituelles.

Vous y lirez le retour sans restriction sanitaire à la fête du mois d'août, à la Foire d'Automne fin octobre, qui ont été des temps forts pour notre communauté: Belle Festa Major ! et vif et beau succès pour la foire.

L'été chaud et sec comme partout dans le pays, s'est poursuivi avec des records de température jamais vus, températures très douces jusqu'aux fêtes de cette fin d'année. Le changement climatique ne peut plus être ignoré et appelle notre vigilance quant à notre ressource en eau, surveillée par notre agent communal sous la houlette de la Communauté des Communes, compétente en la matière. La rivière s'amenuise mais nos sources ont « tenu le coup ». Si nous n'avons pas manqué d'eau, chacun devra rester attentif et vertueux en termes d'économies si la sécheresse perdure. Espérons une météo plus clémente en pluviométrie dans les semaines à venir. Exercez-vous comme proposé dans la rubrique catalane « un xic de tot » à faire « les calendres » qui projettent le temps de l'année à venir.



Gisèle Juanole

Maire de Lamanère
Vice-Présidente de
la Communauté des
Communes du Haut
Vallespir, Présidente de la
Commission Environnement
et Développement Durable
de la CCHV

Le conseil municipal a continué le travail en cours et sa réflexion sur l'avenir de notre commune. **Notre ambition collective est d'engager le village vers le tourisme vert**, seul moteur possible pour le revivifier. Les commissions municipales travaillent en ce sens: celle des sentiers qui œuvre pour proposer aux randonneurs des nouveaux circuits à parcourir, celle du cadre de vie et de l'embellissement qui travaille pour rendre notre lieu de vie attrayant et viser le Label « Village fleuri ». Le bâtiment du « Plaçot » décliné en « Maison pour les Activités de Pleine Nature et les Patrimoines Locaux » constituera la clef de voûte de ce dispositif orienté vers le tourisme: c'est ainsi que cet automne, a enfin été scellé l'Avant-Projet Définitif (APD) de cette réalisation à venir. À partir des plans établis et de leur chiffrage, l'équipe municipale travaille à la recherche des subventions auprès de toutes les instances de l'État, la Région, le Département et l'Europe, pour mener à bien ce projet. Une présentation du projet vous sera proposée lorsque nous aurons des réponses affirmées.

Enfin, pour recevoir de nombreux visiteurs nous aurons besoin d'infrastructures de communication de bonne qualité et sécurisées. Deux technologies complémentaires nous sont proposées de la part de l'État et du Département: le renforcement de la téléphonie mobile par la proposition d'installation d'une antenne relais sur notre territoire, la fibre optique jusqu'au domicile.

Chers concitoyens, ne cédon pas aux divisions, restons unis et solidaires, même si nous avons quelquefois des points de vue différents.

Au nom du Conseil Municipal et des agents communaux je vous présente nos vœux les plus sincères pour 2023. Que cette année qui s'ouvre, vous apporte le réconfort, la sécurité et la joie. Qu'elle soit synonyme de santé, d'amour et de prospérité.

**Célébration et
commémoration de
l'année 2022**

page 2

**Présentation
du budget de
la commune**

page 3

**Le point sur les
infrastructures de
communication**

page 5 & 6

EN BREF

Le jus de pomme de Lamanère !

La commune a innové en produisant du jus de pomme suite à la cueillette des fruits des pommiers qui bordent la rivière « Lamanère ». Remercions les équipes qui ont grimpé aux arbres et ramassé les pommes au sol et permis de produire ce délicieux nectar.



Les lumières de Noël

Tradition oblige, malgré une actualité toujours aussi anxiogène et conflictuelle, ces belles illuminations apportent un peu de chaleur pour les Fêtes de Noël et de nouvel an.



Rafrâichissement d'un gîte communal

Lamanère possède 5 gîtes municipaux et un refuge pour randonneurs. Ces gîtes, offrant à nos visiteurs tout le confort moderne, sont régulièrement entretenus et rafraîchis, tel celui (le N° 4) dont vous pouvez voir l'image. Nous sommes toujours prêts à accueillir de nombreux visiteurs !



Trail de Lamanère

Le Trail « La boucle du point le plus au Sud de France » se tiendra le 11 juin 2023. Cette course sera intégrée au challenge transfrontalier avec deux autres courses côté Nord et trois côté Sud !

REGARDS SUR 2022

MÉMOIRE

CÉLÉBRATION DU 14 JUILLET

Le 14 juillet 2022 a été célébré à Lamanère sous un beau soleil, sans défilé militaire ni orchestre mais en se réunissant pour marquer l'unité de la Nation française et notre attachement à la République.

Rappelons que la célébration du 14 juillet a été instituée sous la IIIe République, par la loi Raspail du 6 juillet 1880, pour commémorer la prise de la Bastille du 14 juillet 1789, symbole de la fin de la monarchie absolue, ainsi que la Fête de la Fédération de 1790, symbole de l'union de la Nation.



Le cortège, partant de la Mairie, avec le conseil municipal au complet, s'est rendu au Monument aux Morts pour le dépôt d'une gerbe, portée par un de nos jeunes concitoyens. Ce moment de la fête civique du 14 juillet est une étape importante du lien entre l'Armée et le Peuple : c'est véritablement une fête patriotique.

À l'échelle du village, Mme Juanole a invité une nouvelle fois les citoyens à montrer leur unité et leur désir d'harmonie au sein de notre communauté.

Son discours a aussi été l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants du village : les jeunes retraités Marc et Muriel Renart (déjà très actifs au Comité des Fêtes du village) et Carine Vanel, Orthophoniste, pleinement occupée par son activité, partant tôt et rentrant tard.

Bienvenue aussi aux nouveaux gérants du bar-restaurant qui ont réouvert depuis peu de temps le commerce avec un nouveau nom de baptême que nous aimons beaucoup : « La terrasse du Sud ». Souhaitons-leur une excellente réussite !

Enfin, pour clôturer son allocution, Mme le Maire a annoncé la tenue d'une réunion publique le 3 août pour évoquer les affaires municipales.

La commémoration s'est terminée par une Marseillaise vibrante, suivie d'un apéritif convivial sur la place du village

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Par un temps radieux, Lamanère a commémoré Le 104^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

L'assistance était nombreuse. Le cortège, partant de la Mairie, avec le conseil municipal au complet, s'est rendu au Monument aux Morts pour le dépôt d'une gerbe suivi d'une allocution de Mme le Maire, qui a retransmis le message de M. Lecornu, Ministre des Armées et de Mme Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.



Mme le Maire a tenu à rendre hommage à ceux qui sont tombés pour la Nation : tout d'abord les militaires français tombés au champ d'honneur en opérations extérieures. Puis la liste des Lamanérois tombés au front a été citée : Lamanère a payé un lourd tribut, avec 18 jeunes gens qui ne sont jamais revenus, pour 500 habitants que comptait alors le village. Le souvenir de l'unique victime de la seconde guerre mondiale, mort en captivité en Allemagne, a aussi été rappelé. La Mémoire n'est pas un vain mot. Nous nous souviendrons toujours d'eux, les disparus et ceux qui revinrent estropiés et défigurés, les « gueules cassées » qui à eux seuls résumaient l'horreur du conflit. Puis ceux qui ont donné leur vie pour la France lors de la seconde guerre mondiale et dans les conflits actuels.

Après le discours, une minute de silence et une Marseillaise ont clôturé la commémoration. Puis tout le monde s'est retrouvé pour un apéritif. L'assistance était nombreuse pour ce moment convivial où prévalaient la bonne humeur et l'amitié, après l'évocation des horreurs de cette première guerre mondiale et de toutes les guerres.

BAR - RESTAURANT : EN ATTENTE DE NOUVEAUX GÉRANTS...

Au printemps 2022, la municipalité de Lamanère avait attribué la délégation de service public du bar restaurant à Gregory Milot et Jennifer Muller. Le restaurant « La Terrasse du Sud », ainsi rebaptisé à partir de leur proposition, avait accueilli ses premiers clients le 21 juin, pour la fête de la Musique. Après des débuts prometteurs, des désaccords sont apparus et un long conflit est né. Le restaurant est ainsi resté fermé pendant une longue période (d'août à novembre). À présent, les tracasseries sont, espérons-le, derrière nous et nous sommes prêts à accueillir de nouveaux gérants. Souhaitons que ce restaurant devienne à nouveau un espace de rencontre et de convivialité indispensable à la vie de notre village !

LE RETOUR GAGNANT DE LA FESTA MAJOR AUTOUR DU PLATANE ANCESTRAL

Enfin ! Après deux ans de restrictions dus à la crise sanitaire, nous avons eu la joie de renouer avec la fête traditionnelle de Lamanère, événement majeur de l'été : la Festa Major !

Les festivités se sont déroulées du 4 au 7 août selon le programme suivant :

- Jeudi 4 août à 21 heures : rife dans la salle municipale,
- Vendredi 5 août : 19 heures apéritif offert par la municipalité, à partir de 20 heures Paella sur la place avec animations musicales,
- Samedi 6 août : 9h30 Messe en présence de la Cobla « Tres Vents », 11 heures Passant de Vila, 11h15 - 17 heures : sardanes, à partir de 21 heures bal du Comité des Fêtes



- Dimanche 7 août : 15 heures concours de pétanque, challenge Monié-Capallera

Un « petit orage » (c'est un doux euphémisme) qui a éclaté lors du concours de pétanque n'a même pas gâché la fête.

Un grand merci au Comité des Fêtes de Lamanère qui a permis à tous de renouer avec la Fête.

+ **Facebook :**
Comité des Fêtes Lamanère

RÉUNION PUBLIQUE 3 AOÛT 2022 PRÉSENTATION DU BUDGET DE LA COMMUNE

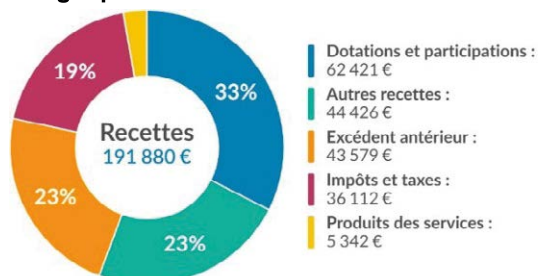
Cette réunion avait pour objet de présenter le budget de la commune sur la base de supports visuels, les projets réalisés et ceux à venir.

Les supports visuels ont été réalisés en utilisant le logiciel « Ma Com'une », qui permet le retraitement et la mise en forme des données comptables issues des comptes votés par la commune : (compte administratif et budget primitif sous nomenclature M14 ou M57, partie budget principal uniquement), afin de produire des présentations synthétiques des comptes de la commune.

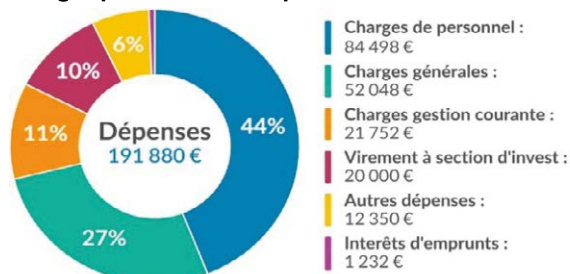
Après une série de réunions préparatoires, le budget dit « primitif » a été voté en Conseil Municipal du 1^{er} avril 2022.

- Le total des dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibre à 191 880 €
- Le total des dépenses et recettes d'investissement s'équilibre à 147 646 €
- Les chiffres détaillés du budget sont disponibles en Mairie.

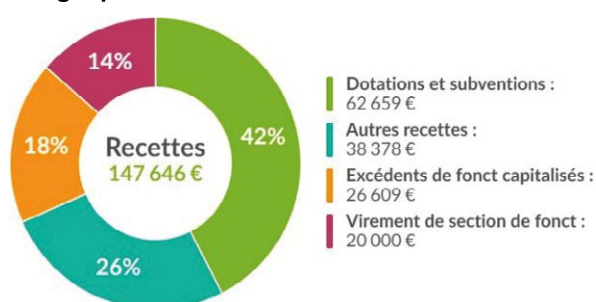
Budget primitif 2022 recettes de fonctionnement



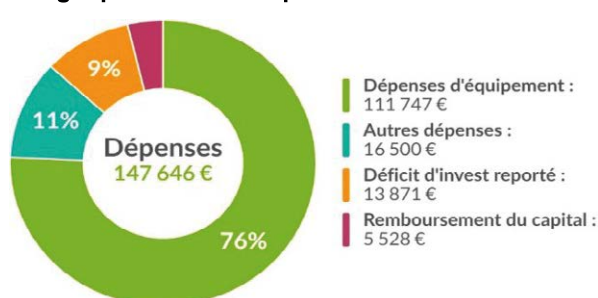
Budget primitif 2022 dépenses de fonctionnement



Budget primitif 2022 recettes d'investissement



Budget primitif 2022 dépenses d'investissement



Compte administratif 2021 autofinancement de la commune



Autofinancement de la commune

21 667€

Évolution de la capacité d'autofinancement nette (CAF)

2017
-15877

2018
- 4961

2019
+ 601

2020
+ 10901

2021
+ 22017



INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

L'ANTENNE RELAIS EN QUESTION...

CHRONOLOGIE DE LA PROCÉDURE

● CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2021

L'implantation d'une antenne relais SFR, dans le cadre du New Deal 2018, afin de couvrir les zones non desservies ou insuffisamment desservies (« zones blanches » ou « zones grises »), avait été mise à l'ordre du jour, en tant que discussion. Un emplacement est sollicité par l'opérateur SFR près du château d'eau. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal a émis un avis négatif.

● CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2021

Suite à l'avis négatif émis le 27 03 2021, la délibération N° 2021/40 a été prise le 13 décembre 2021, refusant l'implantation de l'antenne sur son territoire.

● CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2022

Discussion préparatoire pour l'implantation de l'antenne 4G par l'opérateur SFR :

Une réunion sollicitée par l'équipe projet chargée du dispositif de couverture ciblée des zones mal desservies est tenue en Mairie le 13 juillet 2022. Les participants étaient l'Agence des Pyrénées, le représentant du CD 66 de l'Aménagement Numérique du Territoire, le représentant de l'AMF 66 et M. le sous-Préfet de Céret.

Les conclusions suivantes ont été tirées :

- Le Conseil Municipal de Lamanère accepte le principe de l'implantation d'une antenne-relais 4G par l'opérateur SFR,

- Il souhaite une intégration paysagère avec un impact minimal sur le proche environnement du village, le Conseil Municipal propose que cette antenne soit implantée sur le haut de la parcelle communale pré-identifiée Section A, n° 332,

- Pour les parcelles pré-identifiées à savoir : Section A, n° 299, n° 215, n° 189, trop visibles du village, le Conseil Municipal n'est pas favorable à l'implantation de cette antenne. (voir plan ci-contre)

L'Agence des Pyrénées a mentionné une date butoir (fin août 2022) pour que la municipalité se positionne sur le projet, pour une installation financée en totalité par l'opérateur SFR.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré a approuvé à l'unanimité les conclusions de cette discussion.

● CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AOÛT 2022

Annulation de la délibération 2021/40 sur le refus de l'antenne SFR et remplacement par une nouvelle délibération N° 2022/40 en date du 19/08/2022 pour l'implantation de l'antenne 4G par l'opérateur SFR

Après délibération, le Conseil Municipal a adopté la délibération suivante :

- Proposer pour l'installation de cette infrastructure les parcelles communales section A - n° 332, 215 et 189 avec une préférence pour la parcelle n° 332 qui offre toutes les garanties citées plus haut,

- Le pylône devra être installé dans l'environnement par une mise en peinture de l'infrastructure et des antennes,

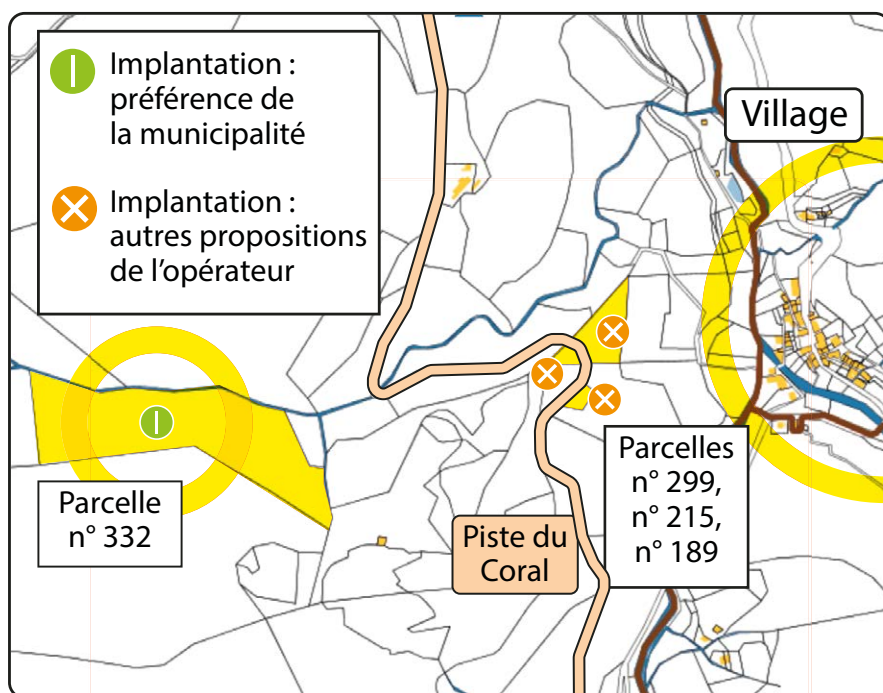
- Finaliser l'accord avec l'opérateur SFR, après envoi par ce dernier de la carte prévisionnelle de couverture et d'un photomontage de l'impact visuel depuis la commune, par la signature d'un bail de 12 ans pour un montant minimum de location à hauteur de 1500 € par an,

- Demander que soit fait état dans le bail, qui sera signé avec l'opérateur SFR, la remise en état de l'emplacement loué (enlèvement du pylône et de la dalle technique) à échéance du bail si celui-ci n'est pas renouvelé.

Actuellement, un collectif contre l'installation de l'antenne SFR s'est constitué au village, regroupant des habitants se déclarant contre le projet, pour différentes raisons.

La municipalité est en attente des études techniques et d'intégration dans l'environnement demandées à SFR. Les décisions définitives, concernant l'autorisation de travaux et le permis de construire ne seront prises que si le dossier répond aux normes et textes en vigueur.

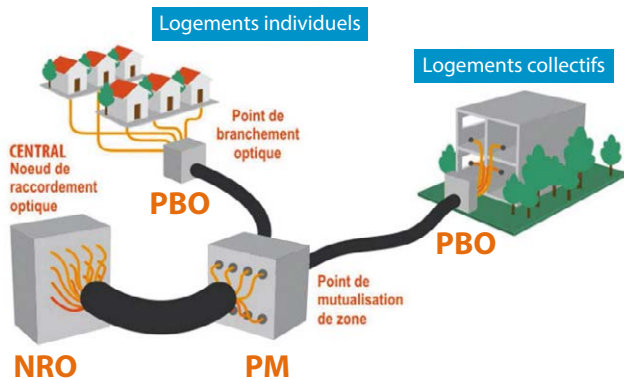
La municipalité par solidarité doit tenir compte de la situation des habitants qui n'ont pas de réception correcte et de la sécurité des biens et des personnes et notamment des randonneurs qui pourraient se trouver en difficulté.



Plan des propositions d'implantation de l'antenne relais

Schéma infrastructure de la fibre optique

- PBO** (Point de Branchement Optique)
- PM** (Point de Mutualisation)
- NRO** (Noeuds de Raccordement Optique)



RENCONTRE AVEC LE PRÉFET

Visite de M. le Préfet en Haut-Vallespir...



Vendredi 21 octobre, M. le Préfet Rodrigue Furcy, nouvellement nommé, a entrepris une tournée marathon en Haut - Vallespir. Il était accompagné du sous-préfet de Céret, M. Jean-Marc Bassaget, ainsi que de M. Claude Ferrer, président de l'Intercommunalité du Haut-Vallespir, et de nombreux maires des communes du Haut - Vallespir.

Ce haut fonctionnaire, brillant jeune homme de 41 ans, ayant occupé les fonctions de chef de cabinet adjoint de M. le Président de la République Emmanuel Macron, a pu découvrir lors de sa visite en Haut-Vallespir « l'hyper ruralité », comme le lui a rappelé M. Claude Ferrer, (14 communes, moins de 10 000 habitants répartis sur 465 km²).

Lamanère était représentée par Mme le Maire Gisèle Juanole, qui a pu évoquer avec M. Furcy, M. Bassaget et les autres édiles le projet structurant pour notre village de « Maison pour les Activités de Pleine Nature et les Patrimoines Locaux » sur le site du Plaçot, patrimoine local en souffrance depuis plus de vingt ans.

INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE...

L'équipe projet (M. Didier Beltran - CD66, M. Gilles Noyer - Spie, M. Vincent Causson - Altitude Infrastructure Construction) a présenté le 1^{er} décembre en Mairie l'ensemble du projet FttH (fibre optique jusqu'au domicile) ainsi que les entreprises qui interviendront sur le territoire de la commune.

Éléments à retenir :

- Le CD66 prend en charge à 100 % le déploiement de la fibre.
- Le prévisionnel de déploiement sur la commune de Lamanère est de 90 % en 2024, 100 % 2025 (hors difficultés de déploiement).
- Pas d'implantation de poteaux si les réseaux de télécommunications sont enfouis. Ajouts de poteaux sur desserte aérienne lorsque les gestionnaires (Enedis, Orange) n'autorisent pas la charge supplémentaire.
- Des conventions seront proposées entre les propriétaires des immeubles et l'opérateur pour des installations de boîtiers en façade. Un modèle de convention est disponible en Mairie.
- L'adressage est de la compétence de la commune. Tout local non adressé (Numéro, nom rue) ne peut être raccordé au réseau Numérique 66. La commune traitera ce sujet important en interne.
- La loi de 2016, oblige les Promoteurs-Aménageurs à déployer le réseau fibre optique en plus du réseau cuivre (Immeubles, maisons, ZAC...).

Le cahier des charges, disponible sur le site Numérique 66 :

<https://www.numerique66.fr/cahier-des-charges-promoteurs-amenageurs-numerique66/>

précise les règles de construction des infrastructures, les règles de câblage et d'installation des matériels sur ces zones de répartition et/ou distribution.

Ces dispositions concernent la réhabilitation du Plaçot.

- L'élagage est obligatoire sur domaine privé (à la charge des propriétaires) et sur domaine public.

La prochaine réunion est fixée en juin 2023 en regroupant les deux communes de Lamanère et de Serralongue (mairie à déterminer).

Lamanère dépend pour la mise en service de la fibre du Nœud de Raccordement Optique (NRO) de La Forge del Mig. Cette installation regroupe tous les équipements nécessaires au portage du service. Ce NRO va alimenter le sous répartiteur optique (SRO) de Serralongue auquel sera raccordé Lamanère.

Une fois le réseau de transport construit, la « distribution » sera déployée pour amener une fibre par habitat, depuis le SRO, vers un boîtier de branchement qui se trouve, soit dans une chambre télécom Orange, soit sur un poteau « Orange ou Enedis », soit en façade.

+ <https://lamanere.fr/>

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022

FOIRE D'AUTOMNE ET VIDE-GRENIERS À LAMANÈRE

BALADES À DOS D'ÂNE, PRODUITS LOCAUX ET JOURNÉE ENSOLEILLÉE : LA RECETTE DU SUCCÈS !

La foire d'automne 2022 avait tout pour être une réussite, le beau temps, la qualité des exposants, il ne manquait plus que le public. Ce fut chose faite puisque nous n'avions jamais connu une telle fréquentation pour cet événement annuel. Notre plus grande récompense fut de voir la satisfaction des visiteurs et des exposants, témoins du dynamisme de nos producteurs et artistes locaux : produits issus de l'agriculture biologique, vente de miel, foie gras, fromages de chèvre, vin, bière locale, pâtisseries, confitures, mais aussi créations artisanales de bijoux, réparation de meubles et coutellerie. de la bonne ambiance autour du platane. Nos petits ont été ravis de faire des balades autour du village sur les ânes Victor et Fanfan, venus de Montferrer.



À la différence de l'an dernier, un vide-greniers a aussi été organisé, ce qui a (peut-être) permis à nos invités chineurs de dénicher l'objet introuvable.

Grâce à la restauration rapide invitée par la Commission Animations de la mairie, les visiteurs ont pu s'installer sur la place pendant le repas et assurer ainsi la continuité de la fête. Exposants et visiteurs ont promis de se retrouver l'année prochaine.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se sont investis pour la réussite de cette foire d'automne qui fera date dans l'histoire de notre village. Merci aussi au Comité des fêtes qui nous a régalés le soir avec la castagnade et le vin chaud.

+ <https://lamanere.fr/>


al voltant de la platana

CADRE DE VIE, EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

La commission municipale « Cadre de vie, embellissement du village » n'a pas relâché ses efforts.

Nos jardinières bénévoles (citons en particulier Pilar Soriano et Jacqueline Pujol) ont continué à mettre en œuvre leur expérience botanique et jardinière en se livrant à un travail de nettoyage toujours recommencé :

- Encore et toujours, le grand et beau mur avant le pont qui enjambe le Taix,
 - Le chemin vers la Font de Dalt,
- ont été magnifiquement mis en valeur.



Saluons l'arrivée des nouvelles grandes jardinières qui égaient notre centre-village.

Un espace a été créé à l'entrée du village, près de la pancarte, avec le concours de l'employé municipal qui n'a pas ménagé sa peine. Cette plate-bande accueillera un massif de fleurs au printemps 2023.

VERS LE LABEL



« VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Nous rappelons que l'objectif de la commission « Cadre de vie, embellissement du village » est de porter, à l'été 2023, la candidature du village de Lamanère au jury du concours des villes et villages fleuris pour obtenir un premier niveau « 1 fleur » dans le Label National de la qualité de vie.

Ces aménagements suscitent les commentaires élogieux de nombreux visiteurs, ravis de voir un aussi petit village ainsi paré.

VISITE DE D'UNE DÉLÉGATION DE LAMANÈRE À OIX

Nous étions une quinzaine d'amis motivés de Lamanère pour faire avancer le projet: « Cami sense fronteres », créé et subventionné par le fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers. La délégation de Lamanère était composée du Conseil Municipal au complet, de membres de la commission culture et patrimoine et de la commission tourisme vert-randonnées.

L'idée est la mise en place d'une boucle baptisée « sentier de contrebande » ou « chemins sans frontières: Cami sense fronteres », avec deux tronçons:

- Lamanère > Col de la Falgueres > Talaxia > Oix - 19 km -
- Oix > Beget > Rocabruna > Lamanère - 19 km -

Cette configuration en forme de boucle aura aussi vocation à favoriser le développement des liens avec les randonneurs de Catalogne Sud en synergie avec le futur centre d'accueil du bâtiment du Plaçot côté Lamanère et le centre d'accueil de la Rectoria côté Oix.

Nous avons tenu une réunion de travail dont les objectifs étaient les suivants:

- bien définir le tracé: nettoyer le chemin et préparer le balisage,
- préciser les points remarquables sur le trajet et les mettre en valeur,
- définir les outils de présentation: brochures, panneaux, etc.

Cette boucle se doit d'être opérationnelle dès l'été 2023.

Côté Lamanère ce travail devrait s'effectuer début février et le tracé définitif sera arrêté mi-mars 2023 avec nos amis du Sud, au cours d'une rencontre à Lamanère.

Parallèlement à la question primordiale du tracé, la réflexion a porté sur les outils de communication et d'harmonisation.

Dans ce sens il a été décidé de réfléchir à un panneau indicateur identique au départ de la boucle côté Lamanère et côté Oix.

Ce panneau outre le tracé sur une carte, devra faire apparaître des QR codes relatifs à l'itinéraire à télécharger mais aussi une fiche descriptive reprenant les différents points remarquables rencontrés sur le parcours.



Un dépliant cartographique devra aussi être édité.

Pour clôturer de la meilleure des façons cette journée très riche, tous les participants se sont retrouvés autour d'une excellente fideua préparée par nos hôtes.

Ce moment de partage et de grande convivialité a permis de renforcer encore plus les liens chaleureux qui se mettent en place. Nous nous retrouverons pour faire aboutir ce projet, en mettant en valeur notre patrimoine commun, mais surtout notre amitié, notre histoire et nos valeurs communes.

+ <https://lamanere.fr/>

UN XIC DE TOT

LES CALENDRES

Per saber el temps que farà en 2023 heu de fer les calendres.

Cal escriure el temps que fa, 12 dies abans nadal i dotze dies després, matí, migdia i tarda. Ex: fred, pluja sol, neu, núvols, boira, 4° graus, etc.

Tot això del 13 de desembre (santa Llúcia) fins el 6 de gener (els reis) i res, el dia de nadal.

Mirant cada línia de la fitxa adjunta, sabreu més o menys, el temps que farà cada mes de l'any 2023.

QUIN TEMPS FARÀ L'ANY 2023

13 DE DESEMBRE		6 DE GENER		➔	GENER	
14 DE DESEMBRE		5 DE GENER		➔	FEBRER	
15 DE DESEMBRE		4 DE GENER		➔	MARÇ	
16 DE DESEMBRE		3 DE GENER		➔	ABRIL	
17 DE DESEMBRE		2 DE GENER		➔	MAIG	
18 DE DESEMBRE		1 DE GENER		➔	JUNY	
19 DE DESEMBRE		31 DE DESEMBRE		➔	JULIOL	
20 DE DESEMBRE		30 DE DESEMBRE		➔	AGOST	
21 DE DESEMBRE		29 DE DESEMBRE		➔	SETEMBRE	
22 DE DESEMBRE		28 DE DESEMBRE		➔	OCTUBRE	
23 DE DESEMBRE		27 DE DESEMBRE		➔	NOVEMBRE	
24 DE DESEMBRE		26 DE DESEMBRE		➔	DESEMBRE	

LE FIL DE L'INFO



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

(PREMIER SEMESTRE 2023)

Vous trouverez ci-dessous les dates de ramassage des encombrants pour les communes de Prats de Mollo-La Preste, Le Tech, Serralongue, Lamanère et Montferrer :

- Mercredi 08 FÉVRIER 2023
- Mercredi 08 MARS 2023
- Mercredi 05 AVRIL 2023
- Mercredi 24 MAI 2023
- Mercredi 07 JUIN 2023
- Mercredi 05 JUILLET 2023

L'enlèvement des encombrants s'effectue en appelant au plus tôt le secrétariat de votre commune. Les encombrants à collecter sont limités à 6 par foyer et par collecte. Il est demandé de sortir les encombrants entre 19h00 la veille et 5h30 le jour de ramassage pour des raisons de sécurité et de salubrité publique.

ACCÈS AUX 3 DÉCHÈTERIES : UN BADGE EST OBLIGATOIRE !

Parallèlement à ce service et suivant le secteur dans lequel vous habitez, vous pouvez déposer directement vos déchets dans les déchèteries de l'Alzine Rodone à Arles Sur Tech, de Riuros à Saint Laurent de Cerdans ou de La Pouillangarde à Prats de Mollo. Un badge d'accès aux 3 déchèteries est désormais obligatoire pour tous les usagers de la CCHV. **Pour obtenir ce badge, il faut récupérer un formulaire vierge qui est disponible :**

- Dans les 3 déchèteries de la Communauté de Communes du Haut Vallespir
- À l'accueil de la CCHV - 8 Bd du Riuferrer - 66150 ARLES SUR TECH
- sous format informatique à imprimer à l'adresse :

<https://www.haut-vallespir.fr/services-publics/valorisation-des-dechets/decheteries/>

Le dossier complet (formulaire et justificatifs demandés) devra être rapporté en mairie par les particuliers et les professionnels. La récupération du badge se fait également en mairie.

+ d'infos : se rapprocher de la mairie.

CARNET

DEUILS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'Yvette Corcoy.

Née en 1929, elle a longtemps vécu à Lamanère avec son époux Antoine, qui reste dans nos souvenirs, gentil, modeste, discret et efficace.

Nous garderons d'elle l'image d'une personne joviale et sympathique, nous nous souviendrons des longues discussions sur les bancs de la place du village, au pied de leur maison magnifiquement rénovée.

Nous adressons à ses enfants, Maryse, Joseph, Marcel et Jean-Marie et leurs familles respectives, que nous connaissons et apprécions beaucoup, nos plus sincères condoléances.

Nous avons aussi appris le décès de Marguerite Capallera qui s'est éteinte à 99 ans. Elle était la maman d'Annie, de Jean-Paul et de Pierre Capallera.

Nous leur adressons, ainsi qu'à leurs familles, nos plus sincères condoléances.

PERMANENCES SOCIALES



ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

M^{ME} PATRICIA MARTINEZ :

● ARLES SUR TECH

2^e et 4^e mardis de 9 h à 12 h

Tél. : 04 68 87 81 76

Maison de l'Action Sociale
et des Associations
32, rue barri d'amont.

● PRATS DE MOLLO

1^{er} et 3^e jeudis de 10 h à 12 h

Tél. : 04 68 39 72 11

6, carrer de la Porta de France.

● ST LAURENT DE CERDANS

Tél. : 04 68 39. 50 04

2^e et 4^e jeudis de 10 h à 12 h

Mairie, Rue de l'Eglise.

ESPACE FRANCE SERVICES

PRÉSENT DANS VOTRE MAIRIE

● PRISE DE RENDEZ-VOUS

UNIQUEMENT AU :

Tél. : 04 48 07 20 85

2^e jeudi du mois de 13h30 à 16h30

MAIRIE DE LAMANÈRE

NUMÉROS UTILES

● MAIRIE DE LAMANÈRE :

Tél. : 04 68 39 62 52

Ouvert au public les Mardi, jeudi et vendredi de 10 heures à 17 heures

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

● MÉDECINS :

Dr Riera Saint-Laurent de Cerdans

Tél. : 04 68 39 50 63

Dr Emilian Dragomir Prats de Mollo

Tél. : 06 85 10 71 60

● GENDARMERIE / Police : 17

● SAMU : 15

● POMPIERS 18, N° européen : 112



al voltant de la platana



Magazine d'information de la commune de Lamanère - N° 5 janvier 2023

Responsable d'édition : Mme Gisèle Juanole

Comité de rédaction : Mme Gisèle Juanole, Mme Pierrette Juanole-Démoulin, M. Jean-Paul Laïlle, Mme Marie-Rose Douarche, M. Jean-Pierre Cruzet, M. Gérard Cuvilliez

Impression : Mairie de Lamanère

Photographies : M. Roger Brulé, Mme Jacqueline Pujol, Mme Catherine Albinet, M. Jean-Paul Laïlle, M. Marc Renart, M. et Mme Soriano

Conception : M. Jean-Christophe Garino

Contact : Mairie de Lamanère, 9 Carrer del Cingle, 66230 Lamanère
Tél. : 04 68 39 62 52